

Communiqué de presse Paris, le 26 octobre 2017

Vivre ses choix, prendre des risques : un droit pour les personnes âgées !

Concilier protection avec respect de l'autonomie et des droits est possible et même indispensable pour la qualité de vie des personnes âgées. Un enjeu d'autant plus important que la France, en 2100, devrait compter 200 000 personnes centenaires, soit 10 fois plus qu'aujourd'hui. Face à cet allongement de la vie, la Fondation de France agit depuis plus de 40 ans en faveur des personnes âgées avec un programme dédié. Le colloque du 27 octobre sera consacré à la question sensible du droit au choix et au risque. Il favorisera le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les personnes âgées et tous les acteurs qui interviennent dans leur vie : entourage, professionnels de l'aide à domicile et des établissements d'hébergement, bénévoles...

COLLOQUE

le vendredi 27 octobre 2017 à partir de 8H45 au Collège des Bernardins (20 rue de Poissy – 75005 Paris)

Programme détaillé

En 2002, la Fondation de France lançait un nouvel axe de son programme : « Vivre ses choix, prendre des risques ». Depuis 15 ans, près de **600 projets ont été mis en œuvre pour 2,5 millions d'euros**, portés par divers acteurs : maisons de retraite, résidences pour seniors, hôpitaux, services d'aide à domicile, centres communaux d'actions sociales, associations d'aide aux aidants, associations de personnes âgées... Ces initiatives considèrent les personnes âgées comme des citoyens à part entière, les impliquent dans la vie de leur quartier ou village, adaptent le fonctionnement des établissements et services à leurs attentes ou encore accompagnent la perte d'autonomie en préservant leur libre-arbitre.

Les personnes âgées, des sujets de droits - Table ronde n°1

Quel est le statut des personnes âgées dans notre société de plus en plus sécuritaire ? Comment mieux respecter leur autonomie, leur liberté de choix et leur dignité ? Le vieillissement est souvent assimilé au déclin des capacités physiques et intellectuelles, à la maladie, à l'antichambre de la mort... C'est un sujet qui inquiète 65 % des Français¹. Cette vision peut mener à une surprotection des personnes âgées, dites vulnérables ou dépendantes, quitte à restreindre leur liberté et à les infantiliser. Or, juridiquement, les droits fondamentaux d'une personne doivent être respectés quel que soit son âge.

A l'occasion de la première table ronde :

⇒ Bernadette Puijalon, anthropologue et ancienne présidente du Comité Personnes âgées de la Fondation de France, analysera les représentations que chacun a sur les personnes âgées. Deux perceptions

1

¹ Sondage IFOP pour le SYNERPA, « Grand âge et enjeux du vieillissement » - avril 2017

- opposées coexistent : le « vieux sage » vs le « vieux fou » ou encore les personnes âgées dépendantes qui coûtent cher à la société vs les personnes âgées en pleine capacité et autonomie.
- ➡ Olga Piou, directrice adjointe de l'association ISATIS, témoignera des pratiques de certains établissements d'hébergement qui respectent mieux la liberté de choix des personnes âgées, en acceptant les risques. Une approche possible uniquement grâce à une réflexion partagée entre tous les acteurs : directeurs d'établissements, professionnels de santé, familles, personnes âgées...
- Fabrice Gzil, philosophe et responsable du pôle « Soutien à la recherche et à l'innovation sociale » de la Fondation Médéric Alzheimer, évoquera la capacité à décider et l'autonomie des 900 000 personnes vivant en France avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. L'enjeu : prendre en compte à la fois l'état de vulnérabilité et les désirs qu'elles expriment.

Qui me connaît mieux que moi ? – Table ronde n°2

Une personne âgée sait ce qu'elle veut ou non, ce qu'elle aime ou non. Elle est capable de discernement et de faire des choix, quel que soit son état de santé. La parole des personnes âgées doit donc être libérée et surtout mieux entendue, leurs décisions valorisées, qu'elles vivent à domicile ou dans un lieu de vie collectif comme un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) avec ses contraintes réglementaires, organisationnelles, financières. C'est un travail à mener avec les personnes âgées, les professionnels et les familles.

Lors de cette deuxième table ronde :

- □ Catherine Bourmault-Costa, directrice de l'EHPAD Vallée du Don, présentera les actions menées dans l'établissement qu'elle dirige avec les professionnels, les familles, les bénévoles. Une volonté: adapter l'organisation de l'EHPAD aux résidents, à leur rythme de vie, à leurs envies, à leurs projets. L'accent est mis sur la vie sociale, la convivialité, les liens avec le quartier et la commune, etc.
- ➡ Marie-Françoise Fuchs, fondatrice et présidente d'honneur de l'association Old'Up, témoignera sur l'envie des personnes âgées de participer aux évolutions du monde actuel (groupes de travail, colloques, actions dans les maisons de retraite, formation au numérique...).
- Bernadette Puijalon évoquera l'expérience des proches confrontés au grand âge de leurs parents, ainsi que les besoins exprimés par les professionnels pour mieux répondre aux attentes des personnes âgées.

Intimité, mort, technologies... le partage d'expériences au cœur de 6 ateliers

Au cours des ateliers, les professionnels de santé, les personnels d'établissements d'accueil et d'hébergement, les porteurs de projets soutenus notamment par la Fondation de France, les proches, et les personnes âgées témoigneront de leur expérience autour de 6 thématiques :

- Atelier 1 « Mes choix et mes droits existent » qui sera l'occasion d'approfondir la méthode MAIA (coopération entre tous les acteurs concernés afin d'associer la personne âgée aux décisions prises).
- Atelier 2 « Le respect de mon intimité » sur les questions de vie privée, de sexualité, de spiritualité...
- Atelier 3 « Je tiens à garder ma place » qui croisera témoignages de professionnels et de personnes âgées sur ce qui donne du sens à la vie au grand âge (se sentir utile, donner du temps pour ses proches, s'impliquer dans des projets...).
- Atelier 4 « La mort, j'aimerais pouvoir en parler » présentera des initiatives concrètes pour sortir du déni de la mort, apaiser les angoisses ou les souffrances qu'il génère
- Atelier 5 « Face à mes choix, les contraintes des professionnels » sur les risques inhérents à la vie et aux choix des personnes âgées, face aux obligations et au vécu des professionnels.

⇒ Atelier 6 – « Technologie, qualité de vie au travail et qualité de vie des personnes âgées », pour débattre des bénéfices attendus des technologies, sources de liberté ou de contrainte.

Débats autour de l'éthique et des alternatives à l'enfermement

Le colloque sera également marqué par deux face à face. Le premier sur le thème « Exigence éthique en institution : comment la mettre en application et la faire vivre ? » avec Céline Louvet, directrice du Pôle Adultes à Domicile de l'Association des paralysés de France (APF 75) et responsable du pôle « Réseaux médico-sociaux » de l'Espace régional de réflexion éthique Ile-de-France, et Pascale Lasjaunias, directrice du Réseau Médico-Social ARPAVIE. Elles échangeront sur l'intérêt croissant des professionnels pour l'éthique, pour donner du sens à leurs métiers - vécus comme de plus en plus éprouvants - et sur les outils existants ou à créer. L'ancrage de principes éthiques dans les pratiques quotidiennes demande, en effet, un apprentissage, des outils et du temps.

Le second face à face rassemblera Joël Ankri, professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et praticien à l'hôpital Sainte-Périne de Paris, et Christophe Ramage, réalisateur du documentaire *Portes Closes*. Ils évoqueront les alternatives à l'enfermement des personnes âgées désorientées qui peuvent être mises en place grâce à une réflexion concertées des professionnels et des familles, et à une prise en compte des raisons qui les mènent à vouloir sortir tout prix.

A propos de la Fondation de France

Forte de près de 50 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Il réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés expérimentés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Grâce à ces acteurs implantés un peu partout en France, en milieu rural ou en ville, elle est en prise directe avec les enjeux locaux. La Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général, qu'il s'agisse d'aide aux personnes vulnérables, de recherche médicale, d'environnement, de culture ou d'éducation. Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions, et en facilitant le travail de 828 fonds et fondations qu'elle abrite. Indépendante et privée, elle ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs et des testateurs. Au total, ce sont plus de 160 000 projets d'intérêt général qui ont été mis en œuvre depuis 1969, année de sa création.

www.fondationdefrance.org / @Fondationfrance